

Assemblée générale de l'AMAP des Olivades du 2 avril 2023

L'assemblée générale est associée à la réunion de début de saison, elle s'est tenue aux Olivades à Ollioules ; elle est une occasion d'échanges entre tous les acteurs de l'AMAP : « Amapiens », producteurs, et bénévoles de l'organisation ; la feuille de présence annonce 29 présents et 8 pouvoirs signés. La réunion est suivie du pique-nique, et de la visite des cultures.

Le Président de l'association ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

Rapport moral

L'association Amap les Olivades a été créée un an après le début de la distribution de légumes sous la forme actuelle de relation directe et annuelle entre le Producteur (SCEA des Olivades) et les adhérents amapiens. L'AMAP des Olivades est remarquable à plusieurs titres : sa taille (plus de 150 paniers), sa durée (22 ans et 1^{ère} amap de France), la variété des produits distribués et leur qualité, son fonctionnement toute l'année, l'offre de nombreux producteurs associés (plus de 15) pour divers produits sous forme de contrats ou de commandes.

Tous les acteurs de l'AMAP sont membres de l'association (loi 1901) qui a un rôle de représentation officielle (pour les collectivités locales) et de lien entre les acteurs, mais ne se substitue pas au contrat entre le Producteur et les consommateurs ; elle s'inscrit dans la démarche solidaire entre les acteurs. Son rôle actuel, en pratique, consiste en :

- 1) une contribution du Bureau et des autres bénévoles au fonctionnement : tâches administratives (inscriptions...) sensibilisation et aide lors des distributions,
- 2) une contribution à l'animation de l'AMAP

Présentation du Bureau : Didier Biau (Président), Benoît Frégeac (Trésorier), Denise Vuillon (communication et secrétariat), Emile Bramerie et Daniel Vuillon représentant le Producteur), Pierre Belouin (animateur du Blog),

Le nouveau Bureau et le rapport moral présentés sont validés par vote à l'unanimité de l'assemblée.

Présentation des autres acteurs (Comité de Pilotage) :

Outre la « permanence à l'accueil » que tous les amapiens sont invités à faire 2 à 3 fois par an, il y a les tâches bénévoles et volontaires indispensables au bon fonctionnement de l'AMAP et de la distribution en particulier.

Ces rôles sont assurés par :

- **Les coordinateurs** : Ils assurent une présence fréquente aux distributions des légumes pour accompagner les personnes de permanence et répondre aux questions diverses (pour le lundi : Didier Biau, Dany Benhamou, Estelle Sigrand et Céline Arroussi ; pour le jeudi : Jocelyne De Giovanni, Catherine Badier, Isabelle Garcia, Philippe Lamazou, Frédérique Loustau).
- **Les référents** : liens indispensables avec les autres producteurs. Ils assurent le regroupement des contrats ou commandes et coordonnent la livraison des produits quand le producteur ne peut pas être présent.

Bilan financier 2022

Les recettes sont les cotisations de l'association : la cotisation est de 10€ en 2022 et 2023 ;

La situation du compte de l'association était de **799,88€** au 31 décembre 2021.

Le total des encaissements (cotisations) est de 1575,00€ en 2022, auquel s'ajoute le versement exceptionnel du solde de l'association CREAMAP (Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP) de 1669,10€ soit au total 3244,10€.

Le total des dépenses (tenue de compte, achats d'événements d'animation) : 531,37€

Au 1^{er} janvier 2023, le solde du compte de l'association est de **3512,61 €**

Outre les événements déjà prévus (galette, boissons..) d'autres actions d'animations peuvent être engagées : crêpes (réalisé en 2023), participation à la Fête de la soupe d'Ollioules ou sur place aux Olivades, gaufres (réalisé en 2023), repas à la ferme auberge (envisagé en juin) ... une contribution financière de l'association est possible pour chaque action ainsi que pour l'entretien du chemin d'accès à la ferme prévu prochainement .

Le bilan financier présenté est validé en réunion par vote à l'unanimité.

Intervention de Denise Vuillon

« L'infolettre » de communication de l'amap est envoyée régulièrement : elle permet des infos, des questions- réponses. Prévenir si vous ne la recevez pas. Les listes des charges des bénévoles (présence coordinateurs et référents des produits) sont disponibles pour information.

L'AMAP est le plus court des « circuits courts ». Son fonctionnement est sans intermédiaire. Tout se passe entre le producteur et ses amapiens et sans frais de fonctionnement grâce à leur participation à la bonne marche de la distribution et à la mise à disposition du local par le producteur. Ce qui permet, outre l'engagement financier à l'avance, le maintien d'une activité agricole, d'un concept qui a fait ses preuves.

Beaucoup de nouvelles AMAP ont été créées grâce à l'essaimage et l'accompagnement des producteurs et des consommateurs effectués pendant environ 15 ans par Daniel et Denise Vuillon au sein du réseau CREAMAP, (Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP) créé pour cela. Maintenant, dans chaque région des personnes ressources sont à même d'accompagner le développement des AMAP. Le solde du compte de l'association CREAMAP alimenté par des AMAP de diverses régions de France a été versé sur le compte de l'association AMAP les Olivades.

Qu'en est-il du renouvellement des amapiens ?

On constate aujourd'hui une plus grande fidélisation des amapiens bien conscients de la qualité des produits fournis, beaucoup de familles jeunes avec enfants.

Le quota du nombre de paniers nécessaires n'étant pas atteint, nous avons des nouveaux arrivants en cours d'année, et des « paniers ponctuels » c'est-à-dire la possibilité d'acheter un panier d'essai avant de signer un contrat.

A noter aussi la possibilité de report ou vente des paniers en cas d'absence, ainsi que les paniers partagés entre 2 amapiens (co-paniers : un panier par quinzaine – la liste est établie par la ferme selon les dates de panier de chacun). Une liste d'acheteurs potentiels de paniers, en cas d'absence, est affichée : pour le suivi de la distribution, indiquer à l'accueil la vente du panier correspondant.

A noter aussi une réelle fidélisation des producteurs en AMAP qui livrent aux Olivades. Pour certains, ils ont la même ancienneté que les Olivades (ex. livraison de viande de MATAYRON depuis 22 ans, FRED et ses œufs depuis plus de 20 ans...).

Le prix du panier

Cette nouvelle saison il est fixé à 30€ et à 32€ pour les demi-paniers. (un accord est toujours possible pour un seul contrat entre deux personnes qui gèrent leur panier chaque semaine. Il est important de préciser que la ferme des Olivades est 100% en AMAP et que sa viabilité dépend du nombre de contrats ou paniers nécessaires à son équilibre économique.

Le prix du panier est basé sur le bilan comptable de l'exploitation.

Il faut distribuer 180 paniers par semaine pour assurer cet équilibre économique et nous vous invitons à faire en permanence la promotion pour l'AMAP. Des interventions dans les médias ou les réseaux sont nécessaires et efficaces... (cf émission sur FR3 avec Charles Berling)

3

Intervention de Daniel

Les années 2021 et 2022 sont caractérisées par une pluviométrie en forte baisse (40% du niveau normal) et l'année 2023 risque d'être identique.

Les Olivades sont alimentées par le Canal de Provence et sont dans un bassin versant avec une nappe phréatique sous le domaine, mais la ressource est globalement en baisse (-15m sur le niveau de Serre Ponçon, barrage dans les Alpes de Hautes Provence).

Une économie de l'eau est nécessaire : usage important du goutte à goutte sous paillage sauf pour les pommes de terre, carottes et poireaux de plein champ (aspersion).

Cette année 2023, à titre expérimentale, l'eau sera utilisée par courte période d'aspersion pour faire baisser la température des plantes trop élevée en été (ex. tomates) sans risque de développement de champignons car la température reste élevée, et cette humidité lutte contre les acariens destructeurs de plants qui apprécient le chaud et le sec.

Cependant de nouveaux parasites liés à la mondialisation apparaissent : punaises redoutables qui détruisent tout (des pièges sont placés et relevés par une association régionale pour le suivi). La mouche parasite « drosophilaSusuki » qui attaque tous les fruits rouges (donc plus de fraises en plein champ). D'autre part, on constate qu'il n'y a plus de période intermédiaire entre été et hiver.

Le sol les pratiques aux Olivades

Une analyse récente des sols des Olivades montre que tous les éléments nécessaires au bon développement des productions y sont présents. Le sol est riche sain et sans carence.

L'AMAP et le BIO. Il faut noter que la production en AMAP est locale, qu'elle respecte les règles de l'Agriculture Biologique et même au-delà en qualité et sans avoir recours au label. Le label Bio est nécessaire pour la commercialisation et la traçabilité d'un produit transporté et vendu hors de la ferme. Il est coûteux, et à la charge du Producteur, donc répercuté sur ses prix (comme en Boutique BIO).

Aux Olivades les pratiques sont agro écologiques sans engrais chimiques de synthèse sans herbicides, sans OGM (respect des principes de la Charte des AMAP)

Elles sont compatibles en complémentarité et en lien étroit avec les éléments naturels et surtout dans le respect des équilibres du vivant de la terre et des éléments de la vie du sol qui eux, ne sont pas labélisables.

L'agriculture « raisonnée » n'est pas un label d'agriculture biologique. Le producteur en « agriculture raisonnée » fait l'objet de contrôles, sur les pesticides et herbicides qu'il

emploi, Il doit avoir un local phyto, noter et respecter un dosage, une cadence de traitement etc. mais ses produits restent toxiques et avérés dangereux pour la santé de l'homme, de la biodiversité et des organes vivants du sol.

Au plan local d'urbanisme

Le risque d'expropriation du domaine des Olivades a disparu (Plus de tramway qui traverse les Olivades)

Cela a fait l'objet d'une journée festive ; mais il existe toujours une procédure de la Communauté d'Agglomération TPM sur un projet connexe au projet de tramway qui a fait un recours auprès du tribunal Administratif de Toulon sur la question : quelles études complémentaires seraient utiles sur le projet de TPM ?

Le Cabinet d'avocats Corinne LEPAGE, qui suit le dossier, a suggéré de répondre pour dénoncer ce recours, comme abus de procédure pour que le tribunal Administratif puisse refuser ce recours. On est dans l'attente de la décision du Tribunal: rejet du recours ou non.

Le livre

Daniel Vuillon et François Besancenot sont co-auteurs d'un livre sur la culture des légumes, leurs caractéristiques, les éléments inclus, leur origine, leurs bienfaits, les usages actuels et anciens (pharmacologie) et les modes de préparation pour conserver le maximum d'éléments nutritifs et la saveur.

Ces données confirment les statistiques de l'INSERM qui montrent les désordres de santé publique causés par une mauvaise alimentation (produits et légumes industriels carencés en éléments vitaux, suspectés cancérigènes et avec des coûts très élevés pour la société, pour soigner ses maladies : 50MM€/an.

Présentation des producteurs partenaires (Denise, Agnès et les référents des divers producteurs)

Miel du Revest : Ivan et Nicola Broncard

Sont absents pris par la fête de l'ABEILLE au Revest.

Livraison le lundi et le jeudi de la 1^{ère} semaine de chaque mois.

Contrats disponibles à l'AMAP sur 6 mois (avril à septembre et d'octobre à mars 2024)

Pain (Chloé Boulangère) –

Nouveauté dans notre région. Farines biologiques

Chloé livre les pains tous les lundis et tous les jeudis.

Elle demande d'avoir une quantité suffisante pour le lundi alors qu'elle ne fabriquait pas ce jour-là. Contrats à l'AMAP

Farines et légumineuses de Bertrand Allais de Bras (Var) référente Estelle Telliez

qui fait quelques recommandations aux amapiens sur le remplissage et le règlement des commandes trop aléatoires, ce qui complique la tâche du référent bénévole.

4

Oeufs : Fred Costamagno

L'amapien coche la prise de sa boîte d'œuf sur la liste hebdomadaire faite par le producteur.

Contrats à l'AMAP

Poulets : Jérôme Leheu

Contrat d'1 poulet par mois selon un calendrier affiché. Jérôme est présent le lundi de sa livraison. Contrats à l'AMAP

Pommes Philippe Bilocq (référent Estelle Sigrand)

Livraison des Agneaux (Morpain) – Furmeyer (05)

Fromages de chèvres de Signes (Famille Brunat).démarrage le 9 mai

Noix et produits annexes (05) (référent Laurent Adélaïde)

Agrumes de Corse (référente Estelle Sigrand)

Riz et vin du Domaine de Beaujeu référent Claude Gillet

Pruneaux (référente Mme Rousse)

Parmesan vinaigre livraison en juin
Cahier des commandes à l'AMAP

Huile d'olives : problème de production (faible rendement)

Fromage de vache – yaourts (Cotignac) Stéphanie – voir pour une livraison par mois-organiser une visite de l'exploitation

Viande du Gers (Matayron)- une fois par mois depuis 2001
Bons de commande à l'AMAP ou www.pierre-matayron.fr

Intervention d'Agnès

Souci pour l'avenir de l'exploitation : Age de Daniel, pas de chef de culture à ce jour ; le couple de cet été n'est pas resté (projet différent)

L'équipe des salariés permanents des Olivades est composée de deux hommes et de deux jeunes femmes.

Présentation de Steven : diplôme agricole, expérience en grande distribution, a fait un stage aux Olivades, est intéressé par le métier et l'AMAP-

Le maraichage reste un métier compliqué par la diversité des cultures, les cycles annuels mais il est tellement nécessaire pour bien se nourrir qu'il faut encourager les jeunes à prendre le relais.